

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

Présent.e.s : Thierry BEBERT, Jean-François BISET, Caroline FABRE, Maryse FABRE, Benjamin MAILLAND, Jean-Gabriel MAYEUR, Sylvain MORINO, Marinette RINCHET, Pierre SIMON

Absent.e.s : Laure HENRY ayant donné pouvoir à Caroline FABRE

○ Vu le rapport définitif d'analyse des offre du bureau d'étude VERDIS et le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 27 mai 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, attribue le marché public des **travaux de sécurisation de la traversée du Champ** à l'entreprise EIFFAGE.

○ La délibération relative à la **convention de chasse** à intervenir est ajournée. Madame le maire indique qu'une rencontre a eu lieu avec le Président de l'ACCA le 3 juin afin de lui présenter le projet de convention pour la saison de chasse 2021-2022.

Une nouvelle rencontre interviendra dans le courant de l'été afin de finaliser cette convention qui sera approuvée avant le 1^{er} Septembre 2021 lors d'un prochain conseil municipal.

○ Suite à la mise en place de **défibrillateurs**, notamment d'un appareil DAE sur la Porte de St François et considérant que *l'article R. 123-59 du code de la construction et de l'habitation précise que lorsque plusieurs ERP sont situés sur un même site géographique soit placés sous une direction commune, le DAE peut être mis en commun* ». Il est proposé au Syndicat Mixte des Stations des Bauges propriétaire de la salle hors sac située à proximité du foyer de ski de fond appartenant à la commune, de participer financièrement au frais de location du DAE. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la refacturation au Syndicat Mixte des Stations des Bauges, de la moitié des frais de location du défibrillateur situé sur la Porte de St François dont le devis est estimé à 522 euros HT par trimestre.

○ Considérant que les mesures nationales prises dans le cadre de la crise sanitaire n'a pas permis **au gérant du chalet de La Plate** d'ouvrir de toute la saison, après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'annulation du loyer pour la saison 2019/2020 ayant été impactée par la crise du Covid-19.

○ DECISIONS MODIFICATIVES

✓ Budget Principal – décision modificative n°1

Frais de péril de décembre 2017 non remboursés par M. et Mme GABSI suite au jugement du TA de décembre 2020

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2031 : Frais d'études		8 043.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		8 043.00 €
D 2315-122 : Voirie divers	8 043.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	8 043.00 €	
D 45421 : Travaux d'office pour GABSI		8 043.00 €
TOTAL D 4542 : Travaux effectués d'office		8 043.00 €
R 45411 : Travaux effectués d'office pour le compte de tiers		8 043.00 €
TOTAL R 4541 : Travaux effectués d'office		8 043.00 €

✓ Budget Principal – décision modificative n°2

Régulariser l'imputation des impôts locaux

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 73111 : Impôts directs locaux	22 226.00 €	
R 7381 : Taxe add. droits de mutation		11 113.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	22 226.00 €	11 113.00 €
R 74835 : Comp. exonération taxe d'hab.		11 113.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		11 113.00 €

✓ Budget annexe Régie – décision modificative n°1

Surconsommation et refacturation d'électricité sur la saison 2020/2021

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6061 : Fournitures non stockables		5 300.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		5 300.00 €
R 70878 : Remboursement de frais par autres redevables		5 300.00 €
TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar		5 300.00 €

✓ Budget annexe Régie – décision modificative n°2

Coût et refacturation de la location des défibrillateurs et facture collège 2020

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6135 : Locations mobilières		696.00 €
D 6288 : Autres		564.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		1 260.00 €
R 791 : Transfert charges exploitat°		348.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section		348.00 €
R 7588 : Autres		912.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits gestion courante		912.00 €

La séance est levée à vingt-trois heures.

Pour extrait conforme.

Le Maire, Maryse FABRE

